



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres
Organisations Internationales à Genève

115^e SESSION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Genève, du 26 au 29 novembre 2024

Centre International de Conférences de Genève

DECLARATION
DE LA CÔTE D'IVOIRE

27 novembre 2024

Orateur : S.E.M. YAO ALLOU LAMBERT, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire souscrit à la déclaration faite par la Sierra Leone au nom du Groupe africain et voudrait, vous adresser ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la tête du Conseil.

La Côte d'Ivoire félicite Madame Amy E. Pope, Directrice Générale de l'OIM, pour la présentation de son rapport annuel qui met en évidence l'ampleur de la problématique de la mobilité humaine ainsi que les défis migratoires actuels.

Monsieur le Président,

Mon pays note avec satisfaction les efforts continus et les progrès accomplis par l'OIM relativement à la réforme sur l'amélioration et le renforcement du Cadre de Gouvernance Interne (CGI), conformément au Plan stratégique 2024-2028 et aux priorités institutionnelles de l'Organisation.

Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire remercie l'OIM pour son soutien constant à travers le Fonds de l'OIM pour le développement alloué pour financer plusieurs projets notamment le projet en matière de gestion et de mobilisation de la Diaspora (ENGORA) ainsi que ceux relatifs au « Renforcement des capacités opérationnelles du Gouvernement ivoirien en matière de gestion des migrations et des frontières (CIVIT) » et « Soutenir le Gouvernement pour renforcer les capacités de gestion des frontières et de réponse aux crises dans les régions Nord et Nord-Est de la Côte d'Ivoire (SOGREN) », financés respectivement, par les Gouvernements du Japon et de l'Italie.

Monsieur le Président,

Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), environ **75 millions de personnes** se trouvaient en situation de déplacement interne à la fin de 2023. Cette situation continue d'évoluer en 2024 avec près de **47 millions de nouveaux déplacements internes** du fait des conflits, de la crise climatique et des catastrophes naturelles.

Mon pays voudrait exprimer sa grande préoccupation face à cette situation alarmante et sans précédent des déplacements internes et des migrations internationales, et surtout, aux nombreuses pertes en vie humaine sur les voies de migration irrégulières, principalement de l'Afrique vers l'Europe.

La Côte d'Ivoire se réjouit, dans ce sens, de la collaboration étroite entre l'OIM et le HCR qui a permis le rapatriement des migrants et des réfugiés ivoiriens, la lutte contre la migration irrégulière ainsi que la mise en œuvre du Plan stratégique pays 2022-2025 de l'OIM.

De même, la Côte d'Ivoire soutient l'initiative phare de la Directrice Générale de l'OIM, l'Initiative Afrique-Europe pour des voies de migration régulières visant à établir et à renforcer des partenariats entre les acteurs étatiques, les parties prenantes et les sociétés créatrices clés qui jouent un rôle fondamental dans l'appui et la facilitation des mouvements ordonnés de population en Afrique et entre l'Afrique et l'Europe.

Aussi, ma délégation voudrait saluer l'adoption du programme et du budget pour 2025 et encourager l'OIM à poursuivre les efforts déployés, tant dans l'accroissement du financement de la partie opérationnelle du budget, que dans la recherche de solutions

durables aux nombreux défis liés aux mouvements de populations, en particulier dans la sous-région ouest-africaine confrontée aux déplacements forcés.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire invite toutes les parties prenantes à mutualiser leurs efforts en vue de réduire les risques de catastrophe et d'appuyer les initiatives de l'OIM visant à assurer la protection internationale de tous les migrants et à prévenir les déplacements forcés.

C'est donc à juste titre que la Côte d'Ivoire salue la tenue de ce débat de haut niveau axé sur : « Les voies de migration régulières : un appel mondial à l'action », visant à rechercher des solutions durables en mettant à profit le potentiel de la migration dans le monde. Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire soutient les objectifs de l'Alliance mondiale pour les politiques en faveur de la diaspora, et appelle les États membres de l'OIM à impliquer activement la diaspora pour assurer la protection internationale des migrants.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire réitère sa disponibilité à poursuivre sa coopération avec le système onusien et singulièrement avec l'OIM, pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Je vous remercie.